

Publié le 25 octobre 2012 à 08h07 | Mis à jour le 25 octobre 2012 à 08h07

France: commission d'enquête sur «les guérisseurs»



Un récent rapport précise que la France compte aujourd'hui 1800 structures de formation «à risques» dans le domaine de la santé, 4000 «psychothérapeutes» autoproclamés n'ayant suivi aucune formation et 3000 médecins liés à la mouvance sectaire.
PHOTO PHOTOS.COM



Marie-Claude Malboeuf

La Presse

La France a pris une longueur d'avance sur le Québec en lançant une commission d'enquête sur les sectes dans le domaine de la santé. Depuis hier, elle tente de cerner l'étendue des risques liés aux pseudo-guérisseurs et à leurs supposées cures miracles.

Au Québec, le problème est déjà d'une ampleur criante. Morts, psychoses, fraudes, viols, blessures, familles disloquées et folles dépenses... Au cours des dernières semaines, la publication de notre enquête «Gourous inc.» a mis au jour d'innombrables ravages.

Selon le Collège des médecins du Québec, les dangers sont déjà assez évidents pour que le gouvernement intervienne sans tarder. «Une commission d'enquête coûte très cher et prend énormément de temps. On veut trouver des façons plus directes d'agir», indique Charles Bernard, président de l'organisme.

Le 2 novembre, le Collège et le ministre de la Justice, Bertrand Saint-Arnaud, évalueront comment juguler l'épidémie de gourous-guérisseurs - que ce soit en leur imposant des peines beaucoup plus sévères, en facilitant le recours à l'injonction ou en lançant de grandes campagnes d'information.

«Le ministre est prêt à entendre le Collège. Il est ouvert à cette question-là», nous a indiqué sa porte-parole, Sarah Magnan.

En France, «le développement de pratiques non conventionnelles sans fondement scientifique pose aujourd'hui une réelle question de santé publique, encore mal connue, qu'il importe d'évaluer», peut-on lire sur le site web du Sénat, qui chapeaute la commission d'enquête.

Les approches non scientifiques mettent la santé des Français en péril et sont parfois «une véritable porte d'entrée pour les mouvements sectaires», y lit-on aussi.

Le Sénat français se fie à un récent rapport de la Mission de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES). En avril, on y a découvert que c'est le domaine de la santé qui génère le plus grand nombre de signalements (soit 25% de tous les signalements reçus par la MIVILUDES - une proportion qui va en s'accroissant).

Le rapport précise aussi que la France compte 1800 structures de formation «à risques», 4000 «psychothérapeutes» autoproclamés n'ayant suivi aucune formation et 3000 médecins liés à la mouvance sectaire.

Au Québec, aucun organisme n'est en mesure de fournir des statistiques du genre.

Partager [Recommander](#) 8 [Tweeter](#) 12 0